

**Emmanuel CIBERT,  
ECO DEVELOPPEUR en Mairie de Saint Lunaire**



► **Son parcours :**

Emmanuel Cibert possède une maîtrise de Sciences et Techniques de Gestion de l'Environnement et un DESS Valorisation de l'espace territorial. Depuis 2009, il occupe le poste d'éco-développeur à la mairie de Saint Lunaire.

► **Sa mission :**

Il est responsable du développement durable à la mairie (20%) et gère le service urbanisme-aménagement (80%). Il s'occupe du PLU (Plan Local d'Urbanisme), de la mise en valeur et protection du patrimoine.

Le programme Agenda 21 avait été mis en place avant son arrivée sur ce poste. Des actions sont mises en place et les élus sont motivés. Environ 75% des actions de l'Agenda 21 ont été réalisées. Emmanuel Cibert appartient au réseau des chargés de mission Agenda 21 mais contrairement à celui-ci, il ne coordonne pas tous les services d'une commune.

► **Quelles actions mène-t-il ?**

Il mène des actions sur les bâtiments pour diminuer les consommations d'énergie :

- ✓ Partenariat avec le conseil en énergie partagée : bilan des consommations énergétiques, pose de capteurs, travaux entrepris dans les bâtiments
- ✓ Programme Eco-Watt : inciter les bretons à modérer leur consommation d'électricité
- ✓ Travail avec des entreprises sur l'optimisation de leur consommation électrique
- ✓ Installation d'une chaudière bois au niveau du groupe scolaire (avec la SCIC ENR)

- ✓ Éclairage public : mise en place d'ampoules basse consommation, diminution de l'amplitude horaire
- ✓ Travail avec les cantines scolaires pour arriver à 75% de bio et circuits courts
- ✓ Espaces verts : limiter la consommation d'eau
- ✓ Projet de mise en place de jardins familiaux
- ✓ Eco-pâturage : Technique écologique d'entretien des espaces verts utilisant le pâturage de moutons
- ✓ Littoral : qualité des eaux de baignade, profils de baignade, surveillance de la digue
- ✓ Eco-lotissement : en cours de construction, 41 bâtiments concernés, réflexion avec les personnes concernées pour co-construire le lotissement

► **Les difficultés du poste :**

Problèmes avec le respect des normes et la réglementation publique qui ne sont pas toujours optimales et parfois exigeantes en terme de coût de réalisation (exemple de la norme pour les personnes handicapées : 100% des appartements nouvellement construits doivent leur être accessibles).

► **Les valeurs qu'il défend :**

Davantage de prise en compte de l'environnement et plus de lien social tout en s'appuyant aussi sur l'économique et le financier. Travailler dans une commune pour améliorer la vie des gens, leur environnement, leurs conditions de vie.

► **Des perspectives-débouchés :**

Il y a eu beaucoup de formations dans ce domaine. « C'est un peu bouché aujourd'hui ». Pour le poste qu'il occupe, il y a eu 200 candidatures. 1/3 seulement de sa promotion travaille dans le domaine. Avec ce profil, on accède essentiellement à des postes en collectivités territoriales ou grosses entreprises.

► **Pour conclure :**

A développement durable, il préfère développement soutenable.  
Faire mieux avec moins.